



Le propriétaire vole les meubles et change les serrures

Par **karine781**, le **12/03/2010** à **21:29**

Bonjour, Locataire d'un entrepôt de 100 m2, j'ai eu quelques difficultés pour m'acquitter des derniers loyers. De ce fait le propriétaire est venu en mon absence, il a saisi tout ce qui était à l'intérieur (meubles neufs et emballés pour ma future maison actuellement en construction, effets personnels, vêtements, outils professionnels,...)et changé les serrures. Quand je l'ai contacté, il m'a fait croire à un cambriolage, en me précisant qu'il était au courant, que les voisins l'avait prévenu , et qu'il était venu changer les serrures car la porte était grande ouverte. OK, mais il n'a pas fait constaté l'effraction par les forces de l'ordre et me dit que mon assurance ne prendra rien en charge puisque les serrures sont changées. Après une petite enquête auprès du voisinage, il s'avère que c'est le propriétaire lui-même qui a vidé les locaux. je l'informe donc par téléphone que les voisins l'ont vu déménager mes meubles et qu'il devait me les rendre. Il admet qu'il a vidé les lieux en se cherchant des excuses. Il m'informe que beaucoup de mes affaires sont partie à la poubelle, mais qu'il allait me rendre mes meubles neufs en échange des loyers de retard. Vers quel recours je peux me retourner, sachant que les factures des meubles était avec les meubles (donc je ne les ait pas en ma possession) et qu'il y avait beaucoup d'affaires dont je ne possède pas les factures (photos, livres, DVD, souvenirs de familles, meubles donnés par mes proches et acheté d'occasion à des particuliers). J'attends vos conseils. Merci